



Número de Révision: 004.4

Date de sortie: 08/15/2025

### 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>BONDERITE C-AD 170 SURFACTANT ADDITIVE known as PARCO CLEANER 170 ADDITIVE</b>	<b>Numéro IDH:</b>	594358
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Nettoyant		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.  
H318 - PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES	1

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Numéro IDH: 594358

Nom du produit: BONDERITE C-AD 170 SURFACTANT ADDITIVE known as PARCO CLEANER 170 ADDITIVE

**Stockage:** P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
**Élimination:** Non prescrit

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Alcool gras-EO-PO C8-10 monobenzylether~	68154-99-4	10 - 30
Agent tensio-actif	61702-77-0	10 - 30

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Ingestion:</b>	Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un vêtement de protection totale. Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.

**Produit ou gaz issus de la combustion:**

À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Oxydes d'azote.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage:**

Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de ce produit. Porter des vêtements de protection. Bien laver avant manipulation. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel.

**Stockage:**

Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.

**Protection respiratoire:**

Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

**Protection de la peau:**

Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**Etat physique:**

Liquide

**Couleur:**

Incolore

**Odeur:**

Neutre

**Seuil de détection d'odeur:**

Non disponible

**Valeur pH:**

8 - 10

**Pression de vapeur:**

Indéterminé

**Point / zone d'ébullition:**

> 100 °C (> 212°F)

**Point/domaine de fusion:**

Indéterminé

**Densité/Densité relative:**

1.02 - 1.05

**Densité de vapeur relative:**

Indéterminé

**Point d'éclair:**

Non applicable

Numéro IDH: 594358

Nom du produit: BONDERITE C-AD 170 SURFACTANT ADDITIVE known as PARCO CLEANER 170 ADDITI VE

<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Complet
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	Non applicable
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.
<b>Produits incompatibles:</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. Ce produit peut réagir avec des agents réducteurs puissants.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
<b>Contact avec la peau:</b>	Ce produit peut irriter la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Ce produit peut être très irritant pour les yeux.
<b>Ingestion:</b>	L'ingestion de ce produit peut causer des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Alcool gras-EO-PO C8-10 monobenzylether~	Rien
Agent tensio-actif	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Alcool gras-EO-PO C8-10 monobenzylether~			
Agent tensio-actif			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Alcool gras-EO-PO C8-10 monobenzylether~	Non	Non	Non
Agent tensio-actif	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 08/15/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.